

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche. est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an. 14 francs six mois. 7 50 francs trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIER et C^o, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX

10 décembre 1863.

On lit dans le Bulletin du *Moniteur* :

On sait que l'exécution fédérale dans le Holstein est ordonnée à l'occasion de la patente du 30 mars, considérée par la Diète germanique comme contraire aux engagements du Danemark. Or la télégraphie a transmis hier la nouvelle que le roi Christian IX venait de rapporter cette ordonnance. Comme, d'autre part, la nouvelle constitution, destinée à remplacer la patente, ne doit pas entrer immédiatement en vigueur, il y a lieu d'attendre pour savoir si la Diète persistera dans sa décision, en présence de la récente attitude du Danemark.

Les nouvelles de Lithuanie disent que les insurgés sont bien vêtus pour l'hiver et qu'un de leurs chefs, Sawa, a battu les Russes dans une récente rencontre.

Un combat a eu lieu, le 29 novembre, à Nowosilki, dans le palatinat de Lublin.

Dans le palatinat d'Augustowo, Mourawieff extorque des adresses demandant que le pays soit séparé du royaume à l'Empire.

Les autorités russes de Varsovie démentent le bruit que des femmes aient été arrêtées pour avoir porté des vêtements de deuil. Ce n'est pas la première fois que les Russes démentent les actes de cruauté qui leur sont attribués, mais jusqu'ici il n'y a que la *Presse* qui ait la bonhomie de les croire sur parole.

On apprend de Berlin que le ministre des finances a présenté à la Chambre un projet d'emprunt de 11 millions de thalers pour les armements extraordinaires exigés par les affaires du Sleswig-Holstein. Le ministre a exprimé le désir que ce projet fut discuté d'urgence.

Les lettres de Turin font un assez triste tableau de la situation de l'Italie. Une crise ministérielle est imminente, à moins que le cabinet ne prononce la dissolution de la Chambre, mais il est probable qu'il prenne ce parti ; car, selon toute apparence, les électeurs renverraient une majorité qui lui serait encore hostile.

M. Rattazzi paraît avoir quelques chances de revenir au pouvoir.

J. REBOUX.

Depuis plusieurs jours, une polémique regrettable s'est engagée à propos des travaux de l'isthme de Suez. Non contents de combattre une entreprise dans laquelle sont engagés des intérêts français, certains journaux ont eu le tort grave de chercher à faire croire qu'ils exprimaient la pensée du Gouvernement.

Le Gouvernement oppose à cette prétention le désaveu le plus complet. (*Moniteur*).

Le gouvernement a décidé l'envoi, dans les mers du Sud, d'une division navale chargée de bloquer la côte mexicaine du Pacifique.

Trois navires de guerre viennent déjà d'être désignés pour faire partie de cette division ; ce sont : les frégates à vapeur *l'Isly*, la *Victoire*, et la corvette à vapeur *Lucifer*. Ces bâtiments partiront très prochainement pour Acapulco, qui est le port du Mexique le plus important de cette côte et qu'il est urgent d'occuper.

Le *Constitutionnel* contient la note suivante, signée par M. L. Boniface :

« Nous sommes autorisés à démentir les bruits qui ont été répandus sur le remplacement de M. le préfet de police. »

Le bruit court que les généraux chargés de l'exécution fédérale ont sommé le Danemark d'évacuer le Holstein et le Lauenbourg. Dans le cas où il refuserait d'obtempérer à cette sommation, ce sont les Saxons qui y entreraient les premiers.

Cependant tout semble, en Allemagne, prendre un caractère plus pacifique, et l'on espère encore que le retrait de la patente du 30 mars pourra empêcher l'exécution d'avoir lieu.

Les lettres et les journaux, tant de la Reunion que de l'île Maurice, qui vont jusqu'au 7 novembre, ne confirment nullement la nouvelle que Radama II soit parvenu à échapper à ses assassins. S'il faut même en croire une lettre de Madagascar, sa mort serait connue comme positive. Non-seulement le roi aurait été assassiné, mais on aurait piétiné sur son cadavre jusqu'à le réduire en lambeaux. On assure que la Reine a notifié aux résidents français établis à Madagascar,

qu'ils ne pourraient désormais séjourner plus de trois mois sur le territoire Malgache, sous peine d'être arrêtés et jetés en prison. Il n'y aurait même rien de surprenant à voir notre commerce complètement expulsé de la Grande-Terre, si toutefois une nouvelle révolution ne vient pas changer la face des choses. On s'y attend assez généralement. Les populations du Nord-Ouest sont en armes et s'approprient à attaquer les Hovas. Elles persistent à ne pas vouloir reconnaître le pouvoir de la Reine, et tiennent toujours pour Radama II.

De nouvelles informations de Madagascar apprennent que le premier ministre préparait, à la demande du missionnaire anglais Ellis, un décret qui ne permettrait pas aux étrangers de séjourner plus de trois mois dans l'île.

Cette mesure qui, aux dernières dates, paraissait complètement décidée, avait produit une vive impression à Tananarive. Elle rappelle les plus mauvais jours du règne de la reine Ranavolo.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Turin, 8 décembre.

On mande de Corfou à la *Stampa* : Des délégués sont partis pour Athènes avec la mission de présenter au roi une protestation contre le traité stipulant la destruction de la forteresse de Corfou et la neutralisation des îles Ioniennes. L'agitation est très vive à Corfou.

Les avis des provinces méridionales portent qu'on a capturé hier sept brigands de la bande de Caruso. On croit que Caruso lui-même est dans le nombre.

Breslau, 9 décembre.

On lit dans la *Gazette de Breslau* : La gare principale du chemin de fer à Varsovie a été occupée et cernée par les troupes. Vingt employés ont été arrêtés et conduits à la citadelle.

Stockholm, 8 décembre.

La session de la Diète a été close. Il est dit dans le discours du trône :

Nos intérêts ne sont pas encore directement menacés ; cependant, comme ils sont liés au maintien de la paix et du droit des gens en Europe, nous n'en devons que porter une plus vive sollicitude aux dangers qui pressent le roi et le peuple du Danemark.

Turin, 9 décembre.

Le consul de Grèce, à Livourne, dément dans la *Nazione* la nouvelle donnée par la *France*, que l'Assemblée nationale d'Athènes aurait refusé d'envoyer au roi une adresse de condoléance à l'occasion de la mort du roi de Danemark. L'Assemblée a nommé une députation chargée de présenter au souverain l'expression de ses regrets. Le gouvernement hellénique a ordonné que tous les employés civils et militaires prissent le deuil pendant dix jours.

Londres, 8 décembre.

Il a été retiré 39,000 livres sterling en espèces de la Banque d'Angleterre. Il a été déposé en même temps à la Banque 1,500 livres sterling en lingots.

Hambourg, 8 décembre.

On assure que le roi Christian a encore sanctionné une loi électorale conforme à la Constitution du 18 novembre. D'après le *Dagbladet*, le roi aurait rejeté une proposition de M. de Nolte tendant à faire déclarer que cette Constitution n'a qu'un caractère provisoire.

New-York, 28 novembre.

L'armée de Bragg est en pleine retraite vers Daltéy, brûlant les ponts et détruisant tout derrière elle. Une forte colonne est à sa poursuite. Une partie de l'escadre russe s'est rendue à Mohrô pour y passer l'hiver.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

Le *Moniteur*, dans sa partie non-officielle, publie l'avis suivant, adressé au commerce :

« Par un avis inséré au *Moniteur* du 26 octobre dernier, le département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a signalé aux négociants deux agences honorables qui se chargent de recueillir des renseignements sur la solvabilité des clients dont ils reçoivent des ordres. Ces deux agences existent à Strasbourg et à Londres. Il en est, en outre, une à Paris qui mérite d'être spécialement recommandée, et dont les services sont attestés par de très-nombreux témoignages ; c'est la *Société du commerce* fondée par MM. Th. Dubois et C^o, rue Saint-Fiacre, 11, et fonctionnant depuis 1857. Les fraudes commises, surtout à l'étranger, aux dépens des expéditeurs trop confiants, justifient ces indications de la part de l'administration commerciale.

Il est question, dit la *Patrie*, de modifier dans un sens très favorable à l'initiative individuelle, l'ordonnance du 22 mars 1843, concernant la fabrication et l'emploi des machines à vapeur.

Aux termes de cette ordonnance, toute machine à vapeur doit être soumise, avant sa livraison, à des épreuves surveillées par les ingénieurs des mines. Une enquête est ensuite ouverte, et l'autorisation du préfet est nécessaire pour que l'appareil puisse fonctionner.

A l'avenir, les formalités dont il s'agit seraient supprimées et les industriels ne seraient plus assujettis qu'à une simple déclaration adressée aux préfets, avant la mise en activité des machines.

On parle encore de la présentation prochaine à la législature d'un projet de loi abaissant le tarif pour les envois d'argent par la poste et modifiant les formalités sans nombre, ainsi que les pertes de temps et d'écriture qu'il faut subir pour l'envoi du moindre objet précieux par cette voie.

Les personnes qui font usage de l'éclairage au schiste ne sauraient s'entourer de trop grandes précautions pour éviter les accidents. Le fait suivant que publie le *Propagateur* vient à l'appui de ce que nous avançons :

Dimanche, vers onze heures du soir, M. et M^{me} L... occupant un appartement au premier étage, rue de Paris, revenaient d'un repas de noces. Le premier soin de M^{me} L... fut d'allumer sa lampe, mais au contact de l'allumette chimique le liquide s'enflamma, et, après avoir fait sauter en morceaux la lampe, se répandit de tous côtés. Au même instant, le feu prit à la robe de M^{me} L..., qui eut aussitôt la présence d'esprit de se rouler à terre. Elle a néanmoins le côté gauche et le bras si sérieusement brûlés, qu'elle devra garder la chambre pendant cinq ou six semaines.

Au marché aux grains de Lille, d'hier, il y a eu une baisse moyenne de 0 fr. 24 c. à l'hectolitre.

Sur la proposition de l'administration, le conseil municipal a décidé qu'un cours public et gratuit d'anglais serait ouvert à dater du 1^{er} janvier prochain.

M. E. Van Hove est chargé de la direction de ce cours.

Un cours gratuit de chant, pour les jeunes filles, s'ouvrira à la même époque. M^{me} veuve Veunave a été désignée pour diriger ce cours.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 11 DÉCEMBRE 1863.

N° 59.

LE FIDÉICOMMIS

CHAPITRE XXXVIII.

(Suite).

Que fit donc le colonel, cette nuit où il avait survécu aux funérailles de son père, où sa femme et ses enfants désespérés entouraient son lit ; où le présent ne lui offrait pas une seule goutte d'un baume qui calmât ses dardantes tortures ; où le passé lui montrait une existence inutile et avilie, pendant laquelle il n'avait fait qu'amasser des matières pour le volcan dont l'éruption allait détruire tous ses calculs et lui-même, et où l'avenir ne lui présentait pas une lueur d'espérance ? Que pouvait-il faire, sinon mourir tout simplement ?

En effet, le colonel ne vit pas l'aurore du lendemain. Au moment même où sa

force, déjà si profondément ébranlée d'avance, avait été complètement brisée ; alors qu'il s'appuyait contre la cheminée, le teint violet, et comme pétrifié, son cerveau avait été frappé du choc électrique qui l'étourdit pour jamais ; selon l'assertion du docteur Maning, il mourut, à proprement parler, d'une rupture de la vésicule biliaire ; il mourut — de la fièvre bilieuse.

Cependant, ne nous éloignons pas si froidement du lit où reposait à présent les restes pâles d'un homme si vain et si orgueilleux ! Sans cette dangereuse avidité de richesses et de considération, le colonel eût été, sans doute, une de ces personnes tout ordinaires et inoffensives comme il y en a par milliers dans le monde. Ces milliers de mortels portent tous en eux une funeste semence, à laquelle il n'a manqué peut-être que l'occasion de se développer. La semence déposée dans l'âme du colonel n'eût peut-être jamais porté de fruits, si la naissance de son fils fut arrivée quelques jours plus tôt. Quelques-uns combattent de toutes les manières et triomphent ; mais il en est bien d'autres qui ne remporteraient pas la victoire si l'ennemi les attaquait par leur côté le plus faible. Heureux qui peut dompter ses passions ; — mais jugeons humainement ceux qui n'en sont pas capables ! Un lit de mort dont la victime de passions effrénées vient d'être rappelée pour comparaître au tribunal suprême n'en reste pas moins toujours riche en grands enseignements.

Le colonel n'avait été ni un bon époux, ni un bon père dans le véritable sens du mot ; car son affection même était de la vanité. Il ne s'en vit pas moins, à sa dernière heure, entouré de tendresse et de pardon. Des prières plus ardentes que

celles qu'il pouvait adresser lui-même montèrent vers le trône de Dieu ; espérons qu'elles l'y précéderont et l'y recueilleront !

La baronne Eugénie était plongée dans une profonde affliction. Depuis longtemps, le bonheur avait fui de son cœur ; mais, s'il est dans le domaine du possible qu'une personne dans sa position goûte une étincelle de tranquillité, cette faveur lui était donnée par la certitude que Rinholm allait entrer aux mains de son légitime propriétaire. La pensée du mépris, de la pitié de ses enfants pour sa faiblesse la faisait plus souffrir que la perte de son mari. Elle rendait même grâce à Dieu d'avoir épargné au colonel le supplice de ne mourir qu'après avoir passé par tous les degrés de sa honte. Il était mort en pêcheur repentant — bien des circonstances de sa dernière heure semblaient le prouver — la baronne en était intimement convaincue, et cette confiance la tranquillisait.

Rien de plus tendre et de plus respectueux que les attentions de Richard pour sa malheureuse tante. Lorsqu'elle vit avec quelle sollicitude sincère et cordiale il s'efforçait de détourner d'elle tout souvenir douloureux, elle se sentit pénétrée d'une gratitude si profonde qu'elle fut incapable de l'exprimer. Lorsqu'il lui serrait la main, lorsqu'il considérait avec une tristesse, un intérêt indicibles, ses traits amaigris, alors elle appuyait la tête sur la poitrine de Richard, et elle se sentait mieux et plus tranquille que sur le cœur de ses propres enfants.

Ce fut un jour cruellement amer que celui où elle eut à déposer de sa complicité dans la fraude de son mari, non pas, il

est vrai, en présence du tribunal, mais dans sa propre chambre. Son récit, clair et descendant aux moindres détails, embrassa le jour de la naissance de Klas Malchus, et le voyage avec toutes ses circonstances. Quand elle eut fini, pas un seul des assistants ne put se défendre d'une profonde compassion pour cette infortunée qui, afin de conserver intacte aux yeux du monde la réputation de son mari, avait supporté elle-même, durant vingt-et-un ans, les tourments les plus affreux.

Cependant la situation de Klas Malchus était plus déplorable encore. Depuis l'affreuse découverte et la mort immédiate de son père, il errait comme une ombre dans son appartement. Il ne parlait pas, il ne se plaignait pas ; il ne cherchait ni à consoler les autres, ni à recevoir des consolations ; il n'allait même point voir Marie. On n'entendait plus son piano ; nuit et jour il se promenait à grands pas ; à peine pouvait-on obtenir qu'il parût à table. Par le conseil du médecin, on s'abstint plusieurs fois de l'aller chercher pour les repas, et jamais alors il ne demanda rien ni ne parut s'apercevoir qu'il lui manquait quelque chose.

Le chagrin le plus cuisant de la baronne, c'était de voir son fils en cet état, par sa faute à elle ; car elle lui aurait épargné ce malheur, si elle avait eu le courage de résister aux prières criminelles de son mari. On connaissait trop bien le caractère du baron Klas pour ne pas être convaincu qu'il considérait comme un véritable bienfait la perte de Rinholm ; mais la flétrissure de son nom, par l'infamie de son père et la faiblesse de sa mère ; mais le souvenir de la mort terrible du colonel, et la certitude d'être en ce moment l'objet de

l'attention générale, tout cela devait nécessairement produire sur un esprit déjà si sombre de sa nature une impression si profonde que le temps ne parviendrait peut-être jamais à l'en guérir ; on craignait, non sans raison, une complète aliénation mentale.

« Klas, mon Klas, disait souvent sa mère inquiète, en pressant entre les siennes les mains de son fils, ne m'accorderas-tu plus jamais un regard affectueux ? Ne pourras-tu jamais pardonner à ta malheureuse mère ? »

Un signe de tête muet, une tentative de sourire, telle était toute la réponse. Oh ! comme il souffrait le pauvre cœur maternel ! « Pas un mot, Klas, pas un mot ? »

— Un mot ? répétait-il lentement. Qu'est-ce donc que cela ? — Ne me tourmente pas ! »

De profonds soupirs déchiraient la poitrine de la baronne. « Klas ! Klas, s'écriait-elle.

— Ne parle pas de cela, nous n'y pouvons rien faire ! » C'étaient là les seuls mots qu'elle pouvait lui arracher, et personne n'obtenait de lui d'autre réponse.

Le médecin, instruit par Richard de l'amour de Klas Malchus pour Marie, proposa un jour d'inviter cette dernière à venir faire une visite au malade. On se promettait les meilleurs effets de cet expédient. Marie, qui assurément n'était pas la moins affligée de ceux que le malheur venait d'atteindre, fut très-reconnaissante du bonheur de pouvoir au moins voir Klas Malchus. Elle entra doucement et resta debout près de la porte.

Klas Malchus, qui se promenait, lui tournait précisément le dos ; mais, en revenant sur ses pas, il aperçut Marie qui